

Plage de la Gouvelle



Crédit photo : (Gérald Le Pan)



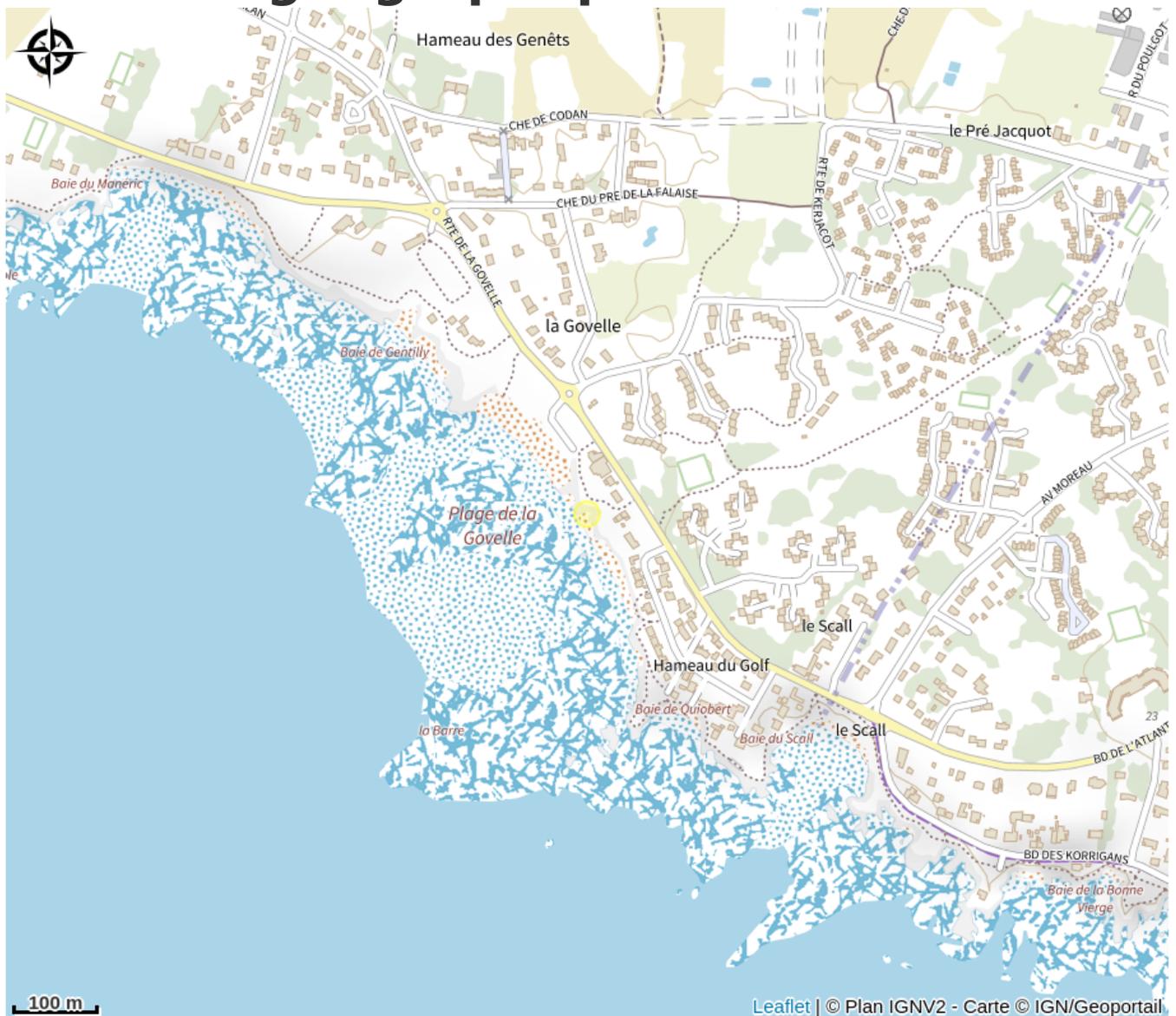
Infos pratiques

Categorie : A voir

Description

Cette plage de sable fin, nichée au cœur des rochers de la Côte Sauvage et à proximité du Pouliguen, est idéale pour pratiquer les sports de glisse en toutes saisons. L'école de Surf and Rescue propose des cours et des initiations, dès 5 ans. Vous pouvez également vous promener à pied, le long de la côte, grâce au sentier des douaniers qui vous mènera jusqu'au Bourg de Batz-sur-Mer. A mi-chemin sur cet itinéraire, vous trouverez une petite crique qui se nomme la baie du Dervin ou vous pourrez faire une halte. A marée basse, la plage de la Gouvelle et ses rochers deviennent le paradis des pêcheurs à pied qui sont assurés de remplir leurs paniers. Des sauveteurs en mer surveillent la baignade pendant les mois de juillet et août. La qualité de l'eau de baignade est jugée excellente et stable depuis plusieurs années. La plage de la Gouvelle est surveillée du 1er Juillet au 31 Août de 13h30 à 19h par les nageurs-sauveteurs de la SNSM. Un tapis d'accessibilité est disponible à l'entrée de la plage pour les personnes à mobilité réduite. Ils sont disponibles du 15 juin au 15 septembre (selon la météo). Des fauteuils amphibies sont également disponibles sur demande auprès du poste de secours du 1er juillet au 31 août. L'accès à toutes les plages est interdit aux chiens et autres animaux, même tenus en laisse, entre 10h et 20h du 15 avril au 30 septembre. Plus d'informations dans l'arrêté municipal "Règlement de police générale, de la baignade et des activités nautiques dans les eaux baignant les plages de la commune de Batz-sur-Mer" ci-dessous. Il est interdit d'allumer des feux de plage sur le territoire de la plage de la Gouvelle et de fumer dans le périmètre "espace sans tabac". La détection des métaux est soumise à autorisation. Celle-ci est à solliciter auprès du service de Police Municipale. Plus d'informations en téléchargeant l'arrêté municipal "Règlement de police générale, de la baignade et des activités nautiques dans les eaux baignant les plages de la commune de Batz-sur-Mer" ci-dessous. De la plage, vous pouvez rejoindre l'itinéraire pédestre "Les granits de Batz" (circuit de 13 km à découvrir dans le topoguide "Les Belles Echappées", renseignez-vous à l'Office de tourisme).

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Contact

Route de la Govelle
44740 BATZ-SUR-MER